

LOURESSE ROCHEMENIER



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

1994

LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX DE BONNE ET
HEUREUSE ANNEE .

QUE L'AN 1995 , VOUS APPORTE BONHEUR ET
SANTE , AINSI QUE LA PROSPERITE DANS VOS FAMILLES ,
ET SURTOUT L'EMPLOI POUR CEUX QUI EN SONT PRIVE .

NOUS ESPERONS QUE CE BULLETIN VOUS
APPORTE UN PLUS D'INFORMATION SUR LA VIE DE NOTRE
COMMUNE .

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. H. H.' or similar, written in a cursive style.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h SAUF le lundi.

*** Arrivée ou départ de la commune :**

Merci de signaler votre arrivée ou votre départ de la commune au secrétariat de la mairie.

*** Révision de la redevance pour la collecte des ordures ménagères et d'assainissement :**

Toute modification qui interviendrait dans la composition de votre foyer devra être signalée au secrétariat de la mairie chaque année avant le 1er mars.

*** Demandeurs d'emploi :**

Une liste des offres d'emploi du Maine et Loire est à votre disposition au secrétariat de la mairie. Elle peut être consultée aux horaires d'ouverture de la mairie. Cette liste est mise à jour deux fois par semaine (le mardi et le jeudi).

*** A l'attention des plus âgés :**

Un plateau-repas CHAUD peut être servi à domicile plusieurs fois par semaine. Prix du plateau : 40 F
Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie.

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

* Le 10 janvier 1994 :

- Sur la demande de Monsieur le Préfet de Maine et Loire, le Conseil Municipal décide d'augmenter l'indemnité de logement des instituteurs de 2.12 % au titre de l'année 1993. L'indemnité de base s'élève donc à 973.83 F.

- Le Conseil Municipal décide de continuer les travaux d'effacement de réseaux à Rochemenier. Montant du devis : 182 275 F Hors Taxes.

* Le 31 janvier 1994 :

- Réfection de l'église de Rochemenier. Demande de subventions auprès du Département et de la Région. Coût total des travaux : 403 679.89 F T.T.C.

- Le Conseil Municipal refuse d'éclairer le village de Rochemenier le matin.

- Adhésion à la collecte en porte-à-porte des bouteilles en verre et des bouteilles en plastique, service mise en place par le S.M.I.T.O.M (Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères) du Sud-Saumurois.

Cette collecte sera exécutée par la S.N.C SOGEA ATLANTIQUE, avec laquelle le S.M.I.T.O.M a passé un marché.

A raison d'une collecte par mois, ce service coûterait pour l'année 1994 entre 9 F et 10 F par habitant.

* Le 15 mars 1994 :

- Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune d'Ambillou-Château et Chemellier au Syndicat Intercommunal d'Etude du Massif Forestier du Sud-Saumurois.

* Le 23 mars 1994 :

- Approbation du Compte Administratif 1993 et vote du Budget Primitif 1994 en présence de Monsieur BOUDY, Percepteur à Doué la Fontaine.

- Le Conseil Municipal décide d'acheter 3 bancs pour l'école primaire et 4 poubelles pour les caves de Rochemenier.

- La redevance pour la collecte des ordures ménagères est fixée à 149 F par habitant et par résidence secondaire. Le montant se décompose ainsi :

Collecte des ordures ménagères : 69 F / hbt ou résidence

traitement des ordures ménagères : 40 F / hbt ou résidence

Déchetterie : 31 F / hbt ou résidence

Collecte des verres : 9 F / hbt ou résidence

- La redevance d'assainissement est fixée à 31.50 F par habitant et 63 F par résidence secondaire.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'aménagement de la route départementale n° 83 entre Martigné-Briand et la route départementale n° 761 sur le territoire des communes de Martigné-Briand, Brigné sur layon, Ambillou-Château et Louresse-Rochemenier a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 23 février 1993.

La réalisation des travaux nécessite l'acquisition par le département de parcelles de terrain appartenant à la commune. Le Conseil Municipal accepte de vendre les parcelles en nature de chemin cadastrées :

PP n° 47 DP	d'une superficie de	135 m ²
PP n° 50 DP	"	118 m ²
PP n° 55 DP	"	90 m ²

*** Le 25 avril 1994 :**

- Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de rénovation des chemins VC5. VC6. VC9. VC101. VC104. VC301. et rue du bourg. Les travaux seront confiés à l'entreprise TERRASSEMENT JUSTEAU. Montant du devis : 128 924.13 F

- Le Conseil Municipal décide de poser des bordures Route de St Georges. Les travaux seront confiés à l'entreprise TERRASSEMENT JUSTEAU. Montant du devis : 160 347.20 F

- 6 logements locatifs vont être construits au lotissement du parc. 2 type III et 4 type IV. La commune s'engage à céder à la Société H.L.M "La Foyer Moderne" de Cholet, les terrains d'une superficie de 2 462 m² d'une valeur de 214 218 F H.T.

*** Le 7 mai 1994 :**

- Achat de panneaux publicitaires directionnels pour le village de Rochemenier. Les informations inscrites sur les panneaux concerneront uniquement le tourisme. Les demandes seront faites par les particuliers.

- Suite à un courrier du S.I.V.M (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux sur le bief et chemin de la boutinière. Les travaux seront subventionnés à 50 % du Montant H.T

- Augmentation du loyer de l'appartement situé au-dessus de la mairie à partir du 1er mai 1994 : 2 072.44 F par mois.

*** Le 14 juin 1994 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les instituteurs de l'école ont décidé d'acheter du matériel informatique (ordinateur, logiciels et imprimante) et demande une participation de la commune pour l'achat de l'imprimante d'un montant de 2 240 F. Le Conseil Municipal accepte cet achat.

- La commune de Louresse Rochemenier accorde sa garantie à SA Le Foyer Moderne de Cholet pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 2 069 000 F que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 6 logements locatifs au lotissement du parc.

*** Le 23 juillet 1994 :**

- Le Conseil Municipal décide d'acheter une partie de la parcelle cadastrée D 211 appartenant à Jean-Paul MARTIN, laquelle permettra la création d'une réserve d'eau à Launay. Montant de l'achat : 351 F
- Le prix du ticket cantine sera de 10.55 F en 1995 au lieu de 10.35 F cette année.
- Le Conseil Municipal fixe le prix d'entrée aux caves troglodytes pour l'année 1995.
 - INDIVIDUELS : Adultes 20 F au lieu de 19 F
 - Enfants de 7 à 13 ans : 10 F sans changement
 - GROUPES : Adultes 14 F au lieu de 13 F
 - Enfants 9 F sans changement
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour la création de fossés en vue d'assurer l'écoulement des eaux dans le village de Launay.
- Eglise de Rochemenier. Un nouveau dossier de demande de subvention doit être établi avec l'intervention d'un maître d'oeuvre expérimenté en matière de restauration du patrimoine. (travaux de couvertures)

*** Le 29 septembre 1994 :**

- Le Conseil Municipal vote le budget supplémentaire.
- Investissements prévus au budget supplémentaire :
 - Achat d'une cireuse pour la salle des fêtes
 - Pose d'une sonnette (Appart au-dessus mairie)
 - Pose d'une ventilation à la société
 - Eclairage du village de la Bournée.
 - Installation de panneaux STOP Route de la Boutinière, Chemin du clos
- A la demande de Monsieur le Préfet de Maine et Loire, le Conseil Municipal décide d'augmenter l'indemnité de logement des instituteurs de 0.75 % au titre de l'année 1994. Montant de l'indemnité en 1994 : 981.13 F au lieu de 973.83 F. Aucun instituteur n'est concerné à Louresse Rochemnier pour cette année.

*** Le 17 octobre 1994 :**

- Sur proposition du Conseil d'Ecole, le Conseil Municipal accepte l'installation d'un poste téléphonique à la cantine.
- Le Conseil Municipal décide d'effectuer la 3ième et dernière tranche des travaux d'effacement de réseaux dans le village de Rochemenier. Montant du devis : 497 615 F. Des subventions ont été demandées au Département et au syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine et Loire.

*** Le 15 novembre 1994 :**

- Etant donné que la salle des fêtes est quelquefois demandée pour des réunions, le Conseil Municipal fixe le prix de la location à 150 F.

- Depuis la loi sur l'eau n°92.3 du 3 janvier 1992, les communes doivent désormais assurer le contrôle de l'installation d'assainissement autonome et prendre en charge les dépenses correspondantes. Monsieur le Préfet de Maine et Loire a informé les communes qu'elles pouvaient disposer des services de l'équipement pour les aider dans la vérification des installations.

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal demande le concours de la Direction Départementale de l'Equipement de Maine et Loire pour assurer à compter du 15 novembre 1994 une mission de contrôle de la conformité des installations d'assainissement autonome réalisés sur la commune.

Le forfait de rémunération de ce concours est fixé à 200 F par intervention.

- Le Conseil Municipal annule la délibération du 31 janvier refusant d'éclairer le village de Rochemenier le matin.

PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE

POUR FACILITER VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- REGLEMENTATION AUTOMOBILE
(cartes grises, permis de conduire)
- TITRES D'IDENTITE
(cartes nationales d'identité, passeports, départ d'un mineur à l'étranger)
- INFORMATION DES ETRANGERS
(cartes de séjour, titres de voyage pour réfugiés ou apatrides)

APPELER LE 41 81 82 83
ACCESSIBLE 24 H/24 H

LE SERVEUR VOCAL INTERACTIF
DE LA PREFECTURE
REPONDRA A VOS QUESTIONS



LA MAISON DE L'HABITAT DU SUD-SAUMUROIS

Le logement, l'habitat sont facteurs premiers de développement.

Il est clair que la fonction résidentielle et la satisfaction des besoins de l'habitant jouent un rôle majeur dans la dynamisation des espaces ruraux.

la qualité de l'habitat est, et sera l'atout essentiel des villages et petites villes.

Il faut pour y contribuer, cibler en priorité sur la réhabilitation du parc ancien. Ce que fait le Syndicat Intercommunal du Sud-Saumurois, depuis 1984, par la mise en oeuvre de procédures d'opérations groupées d'amélioration de l'habitat (OPAH, ORAH, PST, (Programme Social thématique)).

Afin de poursuivre l'information et l'assistance aux propriétaires en leur donnant l'appui opérationnel et financier, les élus du SISS ont mis en place

"La Maison de l'Habitat du Sud-Saumurois"

lieu d'information et de conseil, la **Maison de l'habitat** peut vous aider dans les différents aspects de votre projet:

- visite - diagnostic - étude financière.
- conseils sur les financements et avantages fiscaux
- aide dans vos démarches administratives et financières.
- analyse et comparaison entre différents modes de chauffage.
- échange sur votre projet d'amélioration, d'aménagement, de rénovation.

Des permanences sont assurées :

Lundi 9 H 30 - 12 H 30

Vendredi 14 H - 17 h

Place de l'Hotel de Ville

49700 Doué la Fontaine

Tél : 41.59.74.54.

ORAH

La mise en place d'une nouvelle **Opération Régionale d'Amélioration de l'habitat** permettra de satisfaire l'attente en terme financier, de nombreux propriétaires aux ressources peu élevées et servir d'aide décisive pour entreprendre des travaux d'amélioration.

100 primes régionales par an ont été prévues, d'un montant de 25% du montant des travaux dans la limite de 20 000 Francs par logement. Elles sont réservées à des propriétaires dont les ressources ne dépassent pas 100 % des plafonds PAP (Prêts d'Accession à la Propriété).

cette prime peut être complétée par des prêts à faible taux d'intérêt (CODAL, CIL, CAF, MSA...). des subventions de Caisse de retraite pour les personnes âgées.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou souhaitez louer.

Si vous êtes locataires

Des subventions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat de 25 % à 60 % du montant des travaux.

L'Aide Personnalisée au Logement, lorsque votre propriétaire signe une convention avec l'Etat. et des avantages fiscaux.

ETAT CIVIL 1994



Naissances : 2

- * Etienne MARTIN
- * Mélissa SAMSON

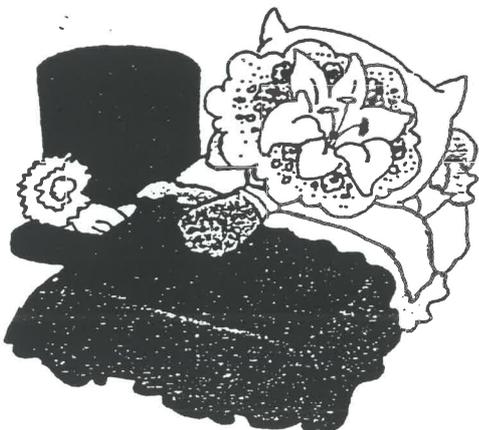
Mariages : 3

- * Yves COURANT et Claudette NAULEAU
- * Sébastien RABOUINT et Yaëlle PIRON
- * Daniel ROBY et Guilaine LECOMTE



Décès : 5

- * AUBIN Brigitte
- * AUZANNEAU Robert
- * HUET Paul
- * POIRIER Germaine
- * PICHOT René



**Syndicat mixte pour le traitement des
ordures ménagères du Sud-Saumurois
S.M.I.T.O.M.**

LA DÉCHETTERIE

ÉLIMINER, C'EST BIEN



RÉCUPÉRER, C'EST MIEUX

**Pour vous débarrasser de vos déchets
ménagers encombrants, non collectés par
le service des ordures ménagères, il y a
désormais une solution PRATIQUE.**

DECHETTERIE du SECTEUR de DOUE LA FONTAINE

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 16 H 30 à 18 H 30
- Samedi : 9 H à 12 H et 14 H à 18 H

Ramassage des ordures ménagères :
Chaque mardi

Ramassage des bouteilles (verres et
plastiques) :
Le 1er mardi de chaque mois

Le social à Doué...

PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN-DIMA

☎ 41.59.77.09

LUNDI

Mutilés du travail (3 ^e mois)	10 h 00 à 11 h 30
C.A.F. (Caisse d'allocations familiales)	11 h 00 à 12 h 30
Ass. Nouveaux Consommateurs	13 h 30 à 16 h 00
Impôts (1 ^{er} du mois)	14 h 00 à 16 h 30

MERCREDI

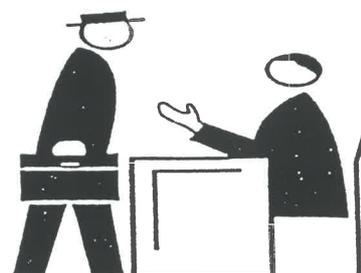
A.D.M.R. (Aides ménagères)	10 h 00 à 12 h 00
Sécurité sociale	14 h 00 à 16 h 30

JEUDI

Conciliation judiciaire (2 ^e)	14 h 30 à 16 h 00
A.N.P.E. (2 ^e du mois)	9 h 00 à 11 h 00
(4 ^e du mois)	9 h 00 à 11 h 00
A.D.M.R. (Aides ménagères)	10 h 00 à 12 h 00
U.R.S.S.A.F. (4 ^e du mois)	9 h 30 à 12 h 30
Consultation médico-psy (sur R.V.)	au 41.40.11.80

VENDREDI

Consultation médico-psy (sur R.V.)	au 41.40.11.80
Comité de probation (sur R.V.)	9 h 00 à 12 h 00



Finances

Quelques chiffres permettant de situer nos finances

Les finances s'améliorent...

Montant de la dette en capital au 01/01/91 : 2 089 284.39 F

Montant de la dette en capital au 01/01/94 : 1 391 172.34 F

Différence de la dette en capital : 698 112.05 F

La commune de Louresse compte à ce jour environ 600 habitants :

Montant de la dette en capital par habitant : 2 318.62 F

Moyenne nationale : 5 853.00 F

LES IMPOTS LOCAUX

Taux votés (moyennes)

Communes Départementales	1993			
	Foncier non bâti	Foncier bâti	Taxe d'habitation	Taxe Professionnelle
0 à 100	21.32	10.623	6.86	6.63
101 à 200	26.49	13.71	8.92	9.77
201 à 300	28.78	14.81	9.90	11.15
301 à 500	31.45	15.28	10.88	10.45
501 à 1 000	32.54	14.58	11.15	10.34
1 001 à 2 000	34.42	14.97	11.96	10.36
2 001 à 5 000	37.75	14.90	11.97	11.20
5 001 à 10 000	38.28	15.17	11.77	12.51
10 001 à 30 000	43.30	16.16	12.79	13.66
+ 30 000	43.20	19.77	15.85	15.18
Moyenne générale	33.11	14.81	11.19	10.62
Louresse-Rochemenier	25.63	13.73	9.41	9.46

Rapport financier de la commune de Louresse-Rochemenier

Remarques préliminaires

- Les comparaisons entre les résultats des comptes administratifs et les moyennes départementales se font dans la "strate" des communes de moins de 700 habitants et il a été tenu compte de l'augmentation de population.
- L'étude a porté sur les 5 dernières années (1988 - 1992)
- L'exploitation en régie directe du musée troglodytique de ROCHEMENIER a une incidence très importante sur les finances communales. Le résultat qui en ressort est tel qu'il n'a pas été jugé nécessaire de pousser très loin les analyses. Les éléments significatifs ci-après suffisent aux besoins de la présente étude.

* Section de fonctionnement

Recettes

Le total des produits (4030 F/habitant) est supérieur de 45 % à la moyenne départementale grâce aux produits d'exploitation et du domaine (les troglodytes essentiellement) + 603 %.

La dotation globale de fonctionnement est la même qu'ailleurs mais les impôts locaux sont plus légers que la moyenne départementale (-29 %) malgré une taxe professionnelle assez forte (+ 8%)

Dépenses

Ces produits permettent d'assurer des charges plus importantes que dans les communes de même importance notamment parce que le musée entraîne des frais de personnel (+ 108 % par rapport à la moyenne départementale). La participation au SIVOM de DOUE LA FONTAINE (aménagement des émissaires) elle aussi est lourde.

Malgré cela, les produits permettent de réduire chaque année l'annuité de la dette communale (- 35 % en 3 ans) de telle sorte la marge d'autofinancement courant atteint 27 % des produits de fonctionnement, ce qui est exceptionnel.

* Section d'investissement

Recettes : elles sont simples

Le fonds de compensation de la T.V.A et les subventions, d'une part et le prélèvement sur les recettes de fonctionnement d'autre part ; auxquels, en 1990, s'était ajouté un emprunt.

Dépenses : Ces recettes rendent possibles les dépenses utiles au maintien et à la modernisation du patrimoine communal et la participation aux équipements du SIVOM.

Conclusion

Grâce à l'initiative de ceux qui ont mis sur pied le musée troglodytique et à ceux qui en assurent le développement, la Commune dispose d'un certain confort dans la gestion de son budget, mais ce confort est utilisé avec modération.

La marge de manoeuvre s'améliore régulièrement et permet d'envisager de nouveaux investissements.

MEMBRES DES DIVERSES COMMISSIONS

FINANCES : MM. JARNY Guy, BRETON Bernard, METIVIER Germain

CHEMINS ET FOSSES : MM. CHAUVIN Jean, CHARGE Roger, METIVIER Roger, PICHOT Emmanuel,
POIRIER Alphonse, GLANDAIS René

RUISSEAUX : MM. BRETON Bernard, GIRARD Joseph, CHAUVIN Jean, DESVALLON Paul

FETES ET CEREMONIES : MM. MABILLE Bernard, GIRARD Joseph, CHARGE Roger,
METIVIER Roger, VOISIN Jacky

CAISSE DES ECOLES : MM. METIVIER Germain, FREMONDIERE André, GLANDAIS René,
VERON Benjamin, VOISIN Jacky

BATIMENTS COMMUNAUX : MM. BRETON Bernard, METIVIER Germain, FREMONDIERE André,
DESVALLON Paul, POIRIER Alphonse

SYNDICAT ELECTRICITE : MM. BRETON Bernard, FREMONDIERE André

SYNDICAT EAU : MM. CHAUVIN Jean, METIVIER Roger

AGRICULTURE : MM. CHARGE Roger, METIVIER Roger, GLANDAIS René

TRANSPORTS SCOLAIRES : MM. MABILLE Bernard, METIVIER Roger, VERON Benjamin

C.C.A.S : MM. METIVIER Germain, GIRARD Joseph, POIRIER Alphonse

CAVES TROGLODYTES : MM. FREMONDIERE André, BRETON Bernard, METIVIER Germain,
DESVALLON Paul, VOISIN Jacky

S.I.V.M : MM. JARNY Guy, BRETON Bernard, METIVIER Germain

CANTINE : MM. DESVALLON Paul, METIVIER Roger, VOISIN Jacky

CENTRE DE SOINS DOUE : MM. BRETON Bernard

C.A.P.E.S.S : MM. JARNY Guy, BRETON Bernard

S.I.S.S : MM. JARNY Guy, METIVIER Roger

S.I.R.D.I.S : MM. JARNY Guy, VOISIN Jacky

A.S.V.R : MM. METIVIER Roger, VOISIN Jacky

OUVERTURE DE PLIS : MM. JARNY Guy, BRETON Bernard, METIVIER Germain, FREMONDIERE André
MABILLE Bernard, DESVALLON Paul

S.I.V.M : MM JARNY Guy, METIVIER Germain, BRETON Bernard

S.M.I.T.O.M : MM. JARNY Guy, METIVIER Germain

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : BRETON Claude, LAURENDEAU Gérard, POULEAU Paul,
VIGNERON Roger, METIVIER André, OGEREAU Rémi.

Commissaires suppléants : BRETON Bernard, FREMONDIERE André, CHAUVIN Jean,
REVEILLE Louis, GAZEAU André, RENAULT Charles.

PRISONNIERS DE GUERRE

ANCIENS A.F.N

Début de l'année : traditionnelle galette des rois

8 mai : Cérémonie au monument aux morts à Louresse où seront remises les décorations. Puis messe et banquet avec nos camarades à Ambillou-Château.

Juillet : Méchoui

15 octobre (après-midi) : Bal musette à La Balastière avec l'A.F.N

11 novembre : Messe à Louresse. Cérémonie au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.

SOCIETE "LA NOUVELLE PATRIE"

Pour tous les nouveaux venus à Louresse auxquels nous souhaitons à cette occasion la bienvenue et pour les "anciens", nous allons rappeler le pourquoi et le comment de la Société "La Nouvelle Patrie".

Côté "administration", un bureau composé d'un président et de 9 collaborateurs gère cette société à but non lucratif. Notre concierge, Madame Ménard, a également un rôle important puisque c'est elle qui est chargée de la surveillance, de la distribution des boissons...

La Société compte une salle de jeux de cartes et de billard.

La principale manifestation de la Société est l'organisation d'une choucroute. La première a eu lieu en septembre 1994.

Actuellement, nous comptons 80 sociétaires et 10 abonnés, soyez nombreux à nous rejoindre afin que continue à vivre cette société.

Le bureau vous présente à tous ses meilleurs voeux pour 1995.

Les membres de la Société.

Louresse

Billard : deux champions en démonstration à « La Nouvelle Patrie »

Depuis trois ans, la société d'Ambillou, « Les Rosiers » et celle de « La Nouvelle Patrie » de Louresse-Rochementier organisent un concours de billard entre leurs sociétaires. Voilà déjà deux mois que les joueurs se rencontraient tous les soirs pour en arriver à la finale, qui se déroulait le samedi 19 novembre dans la salle des loisirs de Louresse.

En avant-première de la manifestation s'est déroulée la finale des perdants remportée par M. Fernand Brunet d'Ambillou, devant M. Stéphane Cosne de la même commune. Lors de la finale des gagnants, les sociétaires de Louresse se sont imposés. C'est M. Thierry Bayon qui s'est distingué devant M. Paul Girardeau.

A l'initiative de la société, « La Nouvelle Patrie », deux adhérents de la Fédération française de billard, ayant participé aux championnats de France, ont exécuté une démonstration devant un public nombreux et assidu.

M. Frédéric Goubard, âgé de 30 ans, ne pratique ce sport

que depuis six ans, mais il confie lui-même que « c'est plus une passion qu'un jeu et que les coups ratés s'applaudissent simplement pour la beauté du geste ». Tous les jours de la semaine, il se retrouve avec ses amis à la société de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire) et s'entraîne un maximum. Pour pratiquer ce jeu, il possède, cinq cannes de billard qu'il sélectionne en fonction du mode de jeu, le poids, l'équilibrage, les différents diamètres de la flèche, etc.

Luttant contre lui, M. François Bello, de Saumur, finaliste aux championnats de France. Ce passionné de billard pratique depuis 20 ans. « J'ai débuté le jeu de billard avec Serge Manal, élève de M. Conti, champion du Monde dans les années 50-60 et jusqu'à 70 » précise M. Bello. Pour compléter ce sport et le faire connaître, il donne des cours particuliers et collectifs à la demande pour la promotion du billard et espère créer une académie de billard dans la région.



M. Goubard se distingue dans cette passion qu'il pratique depuis six ans. Le public reste très attentif devant ses coups

ASSOCIATION SPORTIVE DE LOURESSE

L'équipe "Football Loisir" de Louresse regroupe pour la saison 94/95 vingt joueurs.

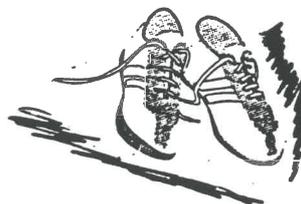
Les matchs sont joués le vendredi soir sur le terrain de Denezé-sous-Doué. Une participation de 50 F est demandée par ce club pour chaque match.

Après chaque match, un repas est offert à l'équipe visiteuse. L'A.S.L organise ces repas dans la salle du terrain des sports de Louresse.

En début de saison, une participation est demandée à chaque joueur de l'A.S.L.

La commune de Louresse verse chaque année à L'A.S.L une subvention pour contribuer financièrement à la bonne marche du club.

Toute personne de Louresse sera bienvenue au sein du Club "Football Loisir".





A TOUS, NOS MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DE LA
NOUVELLE ANNEE !

Si vous avez envie de pratiquer un sport, vous trouverez dans les pages suivantes les renseignements nécessaires. Ces 3 sections regroupent environ 130 licenciés et des bénévoles qui apportent leur aide pour le bon déroulement des manifestations.

Nous nous sommes retrouvés nombreux dans la salle des fêtes de LOUERRE pour déguster la galette des rois en janvier dernier. Ce fut l'occasion de rappeler que l'ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES REUNIS a été créée pour assurer aux licenciés et aux bénévoles des 5 communes qui la compose l'accueil et la responsabilité d'un environnement associatif où chacun s'est choisi une place.

Désormais, comme chaque premier week-end de juillet, a eu lieu le tournoi de tennis. Pour la première fois, le tournoi s'est déroulé sur les courts de Grézillé et d'Ambilou, par poule et chacun a pu jouer plusieurs matchs.

Nous n'avons pas participé au parcours du coeur, organisé sur le plan national le 17 septembre. Vu la proximité de la fin des vacances, la préparation de notre dîner dansant et... l'ouverture de la chasse nous aurions manqué de souffle.

Cette année le dîner dansant s'est déroulé à SAULGE, pour plus de facilité dans l'organisation. Ce fut une soirée chaleureuse et pendant le repas l'orchestre nous fit rire dans ses imitations de BOURVIL et autres comiques. Une demi-heure de plus fut demandée aux musiciens. Les nombreux danseurs n'ayant pas envie se quitter aussi vite.

VOICI QUELQUES DATES A RETENIR:

- 22 janvier, galette des rois à LOURESSE
- 1 et 2 juillet, tournoi amical de tennis
- 7 octobre, dîner dansant.



AU NOM DU BUREAU, BONNE ET HEUREUSE ANNEE !
Marie-Dominique JUIN



Aujourd'hui la section compte 65 licenciés répartis dans 7 équipes différentes.

- les débutants
 - les poussins
 - les pupilles
 - les - de 13 ans
 - les - de 15 ans
 - les seniors B 3ème division
 - les seniors A 2ème division
- } équipes en entente avec
Martigné Briand

La diminution générale des effectifs nous oblige à conclure des ententes avec d'autres Clubs pour compléter les équipes.

Ce système, loin d'être idéal, reste indispensable pour conserver une vie locale et permettre à un plus grand nombre d'enfants de pratiquer le football.

C'est dans cet esprit que la section consent de gros efforts pour maintenir un entraînement pour les jeunes chaque mercredi matin avec BERTRAND ROUCHER.

Malgré ces soucis, 1994 fera partie des bonnes années.

* notre équipe seniors a retrouvé la 2ème division de District. Ceci, grace aux efforts cumulés:

- des joueurs,
- de JEAN PIERRE JUIN qui s'occupe toujours activement de l'entraînement des seniors,
- des autres dirigeants,
- de la réussite à l'examen d'arbitrage de DANIEL BOMPAS et CLAUDE BERNARD.

* les pupilles ont participé à la finale départementale au mois de mai dernier

En formulant le souhait de vous rencontrer autour du stade, le conseil d'administration de la section football vous offre ses meilleurs voeux pour 1995.

A.S.V.R.

Section GYM



Bonne reprise de la section avec **45 inscriptions** pour la saison 1994/1995.

- AMBILLOU-CHATEAU: 27
- LOUERRE: 8
- LOURESSE: 6
- GREZILLE: 2
- NOYANT LA PLAINE: 2

Les cours sont assurés chaque mercredi par notre monitrice Marie-France.

Un moment de détente très apprécié par les enfants et les adultes, malgré quelques petites courbatures.

Les horaires sont les suivants:

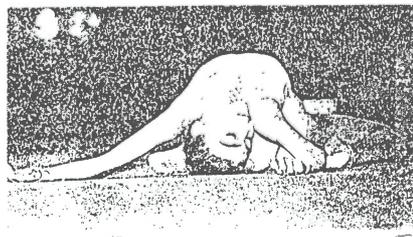
De 17H00 à 18H00 pour les enfants de 06 à 12 ans

Deux cours adultes: 18H30 et 20H00

A la salle du Foyer Rural à AMBILLOU CHATEAU.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

La section GYM vous offre ses meilleurs voeux pour l'année 1995.





SECTION BASKET

Les résultats sportifs de la saison 93/94 ont été les suivants :

- L'équipe poussines, engagée en deuxième partie de championnat, s'est classée au milieu de la poule.

- L'équipe seniors s'est classée seconde mais rétrogradée à la sixième place sur dix à cause d'une pénalité (5 points) due au manque d'arbitre.

Pour ce début de saison 94/95, une équipe de benjamines et une de seniors ont été engagées en championnat.

Cette saison est pour nous, une année de défis :

- 1er défi : maintenir des éléments jeunes par un entraînement régulier. Celui-ci est assuré bénévolement par deux seniors tous les mercredis après midi à 16 heures.

- 2ème défi : former un arbitre officiel pour supprimer tant la pénalité financière (3600 francs pour la dernière saison) que sportive (handicap de cinq points en début de saison).

Deux joueuses ont accepté cette mission et suivent actuellement la formation pour devenir arbitre.

C'est en 1940, que se jouait le premier match de basket sur le terrain actuel.

C'est en 1970, que débutaient les premières rencontres féminines.

Événements que nous souhaitons fêter ensemble.

Anciens joueurs et anciennes joueuses, vous pouvez déjà retenir la date du samedi 3 juin 95.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour l'année 1995.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves organise au cours de l'année diverses activités (belote, loto) afin d'offrir aux enfants de l'école des sorties, spectacle à Noël, des jeux.

Composition du bureau

Président : MAITREAU Jean-Marie
Secrétaire : PICHOT Ghislaine
Trésorière : BOURGEOIS Nathalie

Le Bureau.

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié compte 27 membres qui se réunissent chaque jeudi.

Le club offre à ses adhérents - en décembre la bûche de Noël - en février un voyage surprise - en juin un goûter - en août un voyage et en septembre un repas - sans oublier en octobre le concours de belote -

Les membres du Club.



La bibliothèque, un nouvel outil au service des enfants

La création d'une bibliothèque scolaire à l'école de Louresse montre l'essor pris par cet établissement scolaire rural, qui a connu, lui aussi, son flot de soucis. Pour mener à bien cet essor, soutenu par l'Inspection académique et la commune, les parents d'élèves ont tous œuvré.

L'école publique de Louresse vient d'inaugurer sa bibliothèque-centre documentaire. Cette réalisation, qui s'inscrit dans le projet d'école « Lire et écrire », a reçu le soutien de l'Inspection académique, de la municipalité et des parents d'élèves.

« Le projet global est estimé à 25.000 F », confie M. Jean-Michel Achard, directeur de l'école publique de Louresse. « La municipalité s'est bien investie dans ce projet en participant à l'aménagement du local et à l'achat du matériel informatique. L'Inspection académique nous a aussi apporté un réel soutien financier — 11.000 F — pour l'acquisition du matériel informatique et des livres ».

C'est en effet sur logiciel que seront assurés la gestion et le fonctionnement de cette bibliothèque scolaire, réservée durant le temps scolaire aux enfants de l'école et le mardi, hors temps scolaire, aux parents de l'établissement.

L'aide des parents

Cette bibliothèque, informatisée, réunira environ 350 livres neufs ou d'occasion, mais relativement récents, afin d'offrir une diversité de lecture aux 21 enfants de la maternelle et aux neuf élèves du primaire. Des abonnements seront réalisés également auprès des maisons d'éditions de livres pour les plus jeunes.

« Il nous faut aussi remercier les parents d'élèves qui ont largement contribué à la concrétisation de notre projet d'école », souligne M. Achard. « Durant trois soirées, les parents ont œuvré bénévolement pour l'agrément de cette bibliothèque, participant à l'inventaire des livres, à leur étiquetage, à la saisie informatique... et réalisant quelques travaux de peinture ou autres.

« Nous avons également fait appel à un parent d'élève, ébéniste de profession, pour la création des meubles de rangement, poursuit le directeur de l'école. Enfin, l'Association des parents d'élèves a financé le meuble informatique ».



M. Roland, Mme Anger et M. Jarny, découvrent la bibliothèque de l'école

« Une école vivante »

De nombreux parents participaient à la cérémonie inaugurale de cette bibliothèque, vendredi, autour de M. Roland, inspecteur départemental ; Mme Anger, conseillère pédagogique ; M. Jarny, maire de Louresse, adjoints et conseillers municipaux, ainsi que M. Achard et Mlle Daniel,

enseignants.

Au sein de ses propos, M. Jarny a rappelé les problèmes rencontrés ces dernières années par l'école, en raison d'un manque d'effectif, une situation qui s'est bien améliorée. « Après les soucis concernant le maintien de notre école, nous voyons l'avenir avec optimisme. La création de ce projet en est la preuve, et comme toujours, la commune a tenu à apporter son soutien à ce développement scolaire », affirme le maire.

L'inspecteur départemental a souligné : « Je suis heureux de voir que cette école est bien vivante, la création de cette bibliothèque-centre documentaire le prouvant. Cette BCD est l'affaire de tous aujourd'hui ». Et de conclure : « Vous avez prouvé que cet établissement scolaire doit subsister et va se développer. Vous devez désormais convaincre tous les parents de la commune que les enfants bénéficient des mêmes conditions d'accueil à Louresse que dans une école plus urbaine ».

Inscription à l'école

Les enfants atteignant l'âge de 2 ans avant la rentrée de septembre peuvent être inscrits dès le mois d'avril.

Les parents choisissent la date d'entrée à l'école : un enfant inscrit en avril 1995 pourra commencer à venir à l'école au mois de janvier 1996 par exemple. Une inscription enregistrée avant la rentrée nous permet de préparer la scolarisation des élèves dans les meilleures conditions, tant sur un plan pédagogique que sur un plan matériel.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

N'hésitez pas à nous contacter et à prendre rendez-vous pour visiter l'école.

A bientôt.

Françoise DANIEL - Jean-Michel ACHARD
(enseignants de l'école)

Utile...



école : 41-59-31-33

Pièces à fournir pour une inscription :

- livret de famille,
- carnet de santé,
- justificatif de domicile (quittance EDF,...)
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés).

Louresse-Rochemenier

M. Robineau, nouveau dépositaire du « Courrier de l'Ouest »

Depuis le 1^{er} avril, M. Albert Robineau et sa compagne sont les successeurs de M. Yves Courant au restaurant « La Douceur angevine », à Louresse-Rochemenier. Ces restaurateurs sont également les nouveaux dépositaires de notre titre dans la commune.

Louresse est, comme chacun sait, le pays de l'omelette. La fête du mois de mai rappelle qu'ici on n'hésite pas à casser les œufs. Cette omelette au jambon a fait la renommée de ce restaurant de « La Douceur angevine » qui a pignon sur rue, au bord de l'axe routier Doué-Angers.

M. Robineau n'a pas l'intention de manquer à la tradition et propose, depuis le 1^{er} avril, sept spécialités d'omelettes, ainsi que des menus entre 55 et 120 F ou à la carte. Repas individuels ou en groupe, banquets, noces, réceptions sont possibles, dans un cadre exceptionnel avec cheminée, jardin, barbecue à eau, deux terrasses et trois salles de restaurant.

Afin d'offrir un autre service à la clientèle, M. Robineau et sa compagne sont donc devenus



M. Robineau et sa compagne sont les nouveaux dépositaires de notre titre, au pays de l'omelette

les nouveaux dépositaires du « Courrier de l'Ouest » dans la commune, afin que nos fidèles

lecteurs puissent découvrir leur quotidien préféré chaque jour de la semaine.

BIENVENUE A BOB ET A SON EPOUSE

TOURISME



ET FELICITATION A NORBERT

JUSTEAU POUR SA MENTION DANS LA

CATEGORIE "TOURISME" AUX

TROPHEES "TOP-ANJOU ENTREPRISE

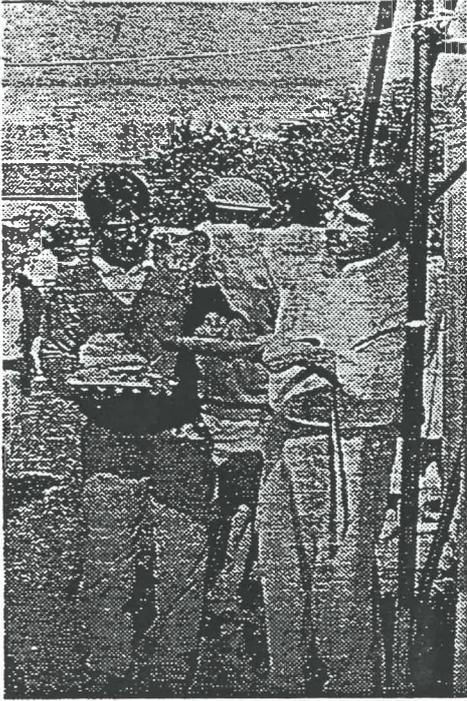
1994".

MENTION

Les CAVES DE LA GENEVRAIE
Bar-restaurant à ROCHEMENIER

COMITE DES FETES

Jean-Yves Forest



Au sein du Comité des fêtes de Louresse-Rochemenier, le président Jean-Yves Forest (à gauche sur la photo) vient de passer « l'omelette » ou plutôt le flambeau à Jacky Voisin (à droite). En effet, après cinq années passées à la présidence du nouveau Comité des fêtes créé en 1989, et qui est à l'origine d'un retour à la tradition avec la fête de la Sainte-Emerance, mais aussi et surtout avec la fête de l'Omelette au jambon, M. Forest a souhaité quitter ses fonctions, laissant la place à l'un de ses plus précieux collaborateurs, Jacky Voisin.

NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU :

Président : J. VOISIN
Vice-Président : A. AUMOND
Trésorier : J. CHAUVIN
Secrétaire : J. MARTIN
Tous les membres restent inchangés.

Toute personne intéressée pour participer au sein du comité des fêtes sera la bienvenue.

Tarifs des locations :

Table : 20 F
Banc : 5 F
Barbecue : 50 F

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 1995.

Tradition Ils ont prié sainte Emérance



L'église était pleine pour fêter la sainte qui guérissait les coliques

Samedi 22 janvier, une messe était célébrée dans l'église de Rochemenier, pour prier sainte Emérance, afin de renouer avec une ancestrale tradition.

L'histoire de cette sainte martyre italienne a croisé, il y a bien des siècles, les chemins du Douessin à Rochemenier, ancienne commune, maintenant rattachée à Louresse pour former par cette fusion une

seule et unique commune. La dévotion qui existait pour cette sainte se traduisait par des pèlerinages au cours desquels les mères de famille présentaient leurs enfants atteints de coliques. En priant sainte Emérance les petits malades étaient guéris.

Une tradition que le comité des fêtes de Louresse-Rochemenier fait revivre depuis quatre ans.

Sainte Emerance : vénération les 21 et 22 janvier de la martyre italienne

Légende ou réalité ? Le mystère de la sainte Emerance fait partie de l'histoire de Rochemenier. Longtemps vénérée, la sainte, qui ne fut plus honorée durant des années, est réapparue au grand jour en 1990, à l'initiative du comité des fêtes. La tradition se perpétue désormais en janvier.

En 1990, le comité des fêtes de Louresse-Rochemenier prit un virage de retour à la tradition, en honorant sainte Emerance, une Italienne martyrisée.

Bien que l'on ne puisse, avec certitude, donner une date, le culte très ancien prouve que la sainte italienne marqua de son empreinte Rochemenier. La cité fut, jusqu'à la fin du siècle dernier, une commune à part entière avant d'être rattachée à Louresse.

Déjà, à l'époque de Louis XI, cette sainte italienne, martyrisée sur le tombeau de sainte Agnès, fut vénérée. Des pèlerinages eurent lieu au fil des siècles, et les

anciens de la commune s'en souviennent encore.

Une légende

« Pourtant, personne n'a pu, à ce jour, expliquer la dévotion des habitants de Rochemenier et de la région pour sainte Emerance », ainsi que l'affirmait dans son recueil Emile Breton, l'ancien maire de Rochemenier. Aussi vaut-il mieux se référer à la légende qui entoure ce mystère religieux.

Il est dit « qu'à l'approche d'un orage, un sonneur de Rochemenier quittait les champs ou son domicile pour tirer la longue cloche de l'église qui avait pour effet

d'écarter la grêle des récoltes. Les gens craintifs allumaient chez eux des roussines, sortes de torches normalement destinées à la cheminée, et Rochemenier était épargnée des orages ».

Légende ou réalité ? On ne sait ! Pourtant, les orages écartés de Rochemenier s'abattaient sur les communes voisines. Ce phénomène fut à l'origine d'un arrêté préfectoral au siècle dernier, interdisant de sonner la cloche de l'église lors de l'apparition d'orages.

Cette légende fit naître les pèlerinages. Au cours des offices religieux de la Sainte-Emerance, les mères de famille présentaient au prêtre leurs enfants atteints de coliques et, comme par miracle, « la lecture de l'Evangile était l'objet de la guérison ».

Messe et fête

En 1990, le comité des fêtes reconstitué de Louresse-

Rochemenier, présidé par Jean-Yves Forest, se donna pour objectif de faire revivre les traditions communales. C'est ainsi que la fête de la Ste-Emerance retrouva sa juste signification en janvier 1990.

Les cérémonies 1994 se dérouleront les samedi 21 et dimanche 22 janvier prochains. Comme en 1992 et 1993, la petite église de Rochemenier devrait accueillir de très nombreux fidèles lors de la cérémonie religieuse du samedi soir.

Le programme : samedi, 20 heures, messe en l'église de Rochemenier, suivie du partage de la galette et d'un vin d'honneur dans les caves troglodytiques ; dimanche, 13 heures, repas dansant au prix de 130F, tout compris, réservé aux habitants de la commune de Louresse-Rochemenier. Les cartes sont disponibles auprès du comité des fêtes et à retirer aux
41.59.35.39 ou
41.59.00.36.



Sainte Emerance sera vénérée
en l'église de Rochemenier

Venez fêter la Sainte Emerance

A Rochemenier
Samedi 21 janvier 1995
Messe 20h00
21h00 galettes des rois

A Louresse
Dimanche 22 janvier
Repas dansant 13h00
120fr adulte 30fr enfant

90

Menu

- Aperitif
- Terrine de langoustine chaude
- Filet de perche sauce oseille
- Roti de veau sauce forestière
- Salade
- Fromages
- Forêt noire
- Café digestif
- Vin compris Sauvignon Anjou village Cremenant

Le comité des fêtes
vous souhaite bon appetit

Louresse-Rochemenier

Fête de l'omelette : une spécialité de tradition aux couleurs locales

Tradition gastronomique locale, l'omelette au jambon de Louresse est fêtée depuis cinq ans grâce à la volonté du comité des fêtes. Samedi 21 mai, 650 personnes sont attendues à la soirée de l'omelette, un rendez-vous culinaire dont la réussite est l'œuvre des cuisiniers bénévoles locaux.

Pour la cinquième édition de sa fête de l'omelette, le comité des fêtes de Louresse-Rochemenier, présidé par Jean-Yves Forest, relèvera les manches le samedi 21 mai. En effet, pas moins de 80 bénévoles, dont cinquante pour la soirée de l'omelette-au-jambon, participent à l'événement.

Spécialité du pays, l'omelette est à Louresse ce que la moutarde est à Dijon. L'omelette au jambon de Louresse préparée depuis des décennies par les restaurateurs locaux, s'exprime sous la forme d'une fête depuis 1989, grâce au comité des fêtes qui s'est donné pour mission de faire revivre les traditions locales.

La fête de l'omelette, qui devrait réunir cette année pas moins de 650 convives, nécessite tous les efforts des nombreux bénévoles ainsi que le talent des artisans cuisiniers, qui, l'espace de quelques heures, portent la toque et le tablier.

Un menu aux couleurs locales

Quoi que disent ou pensent certains, la fête de l'omelette est le rendez-vous des spécialités locales, agrémentées de quelques denrées voisines. Une gastronomie que les membres du comité préparent avec

passion et un zeste de savoir que les cuisiniers louressois gardent bien secret.

Ainsi, les rillettes, qui ouvrent l'appétit de cette soirée, ne proviennent pas d'une industrie alimentaire, mais bien de la commune, où elles sont préparées, puis chauffées, avant d'être déposées encore fumantes dans de petites terrines. On laisse ensuite reposer ces dernières, avant de les servir le samedi soir.

Les œufs sont aussi collectés dans les fermes de la commune, les jours précédents. Le soir de la fête, les cuisiniers les cassent, les battent puis font l'omelette. Le jambon, coupé en tranches, est précuit une heure avant la soirée. Puis, les tranches sont divisées en petits morceaux, déposés par la main du cuisinier dans la poêle où naît l'omelette.

Quelques chiffres

Pour agrémenter ces denrées purement locales, le comité des fêtes s'assure la collaboration de commerces ou d'industries alimentaires voisines, à Doué ou Ambillou. C'est ainsi qu'il reçoit fromages, salades et fraises.

Pour cette soirée du samedi 21 mai à Louresse, 70 kg de rillettes, 2.600 œufs et 650 tranches de jambon, représentant un poids d'environ 50 kg, seront nécessaires



L'omelette à Louresse est le fruit d'une préparation bien locale

pour le dîner des 650 convives. A cela, il convient d'ajouter les quelque 2.000 fraises, les nombreuses salades, les 650 parts de fromage et les richesses viticoles du pays.

Sur les 80 bénévoles de la commune, dont 30 assurent

l'organisation de la course cycliste de l'après-midi, 50 animeront cette soirée de l'omelette. Les personnes qui désirent assister le comité dans sa tâche seront d'ailleurs les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès du prési-

dent Forest, au 41.59.35.17

Pour cette soirée, les cartes sont retirées avant le 17 mai, dernier délai auprès de M. Jean-Yves Forest au 41.59.35.17. La fête se déroule sous chapiteau, un dîner danse débutera à 20 heures. (Adulte 85 F, enfants 30 F).

ENCORE UNE FÊTE
DE L'OMELETTE
TRÈS RÉUSSIE.
MERCI ENCORE
LES BÉNÉVOLES!!!

A BIEN TÔT.



Championnat de Maine-et-Loire à Louresse

Ludovic Humeau maître du vent

Ludovic Humeau s'est montré le plus malin et le plus costaud samedi à Louresse, lors du championnat départemental seniors. L'Andrezéen réalisa un superbe final, s'affichant comme le maître du vent.

ANGERS.- Le circuit de 9,400 km que les 73 concurrents avaient à couvrir 14 fois ne comprenait guère de difficultés. Seulement, samedi, Eole avait décidé de se mettre de la partie. Et comme ce parcours tracé dans la plaine, n'offrait aucun abri, le championnat départemental se joua au bout de 5 kilomètres.

Bordure assassine

Un départ normal, cinq kilomètres normaux et un virage à droite. Le vent violent qui soufflait à cet endroit de trois quarts face, fit le reste. La première bordure venait de se créer et elle fut particulièrement meurtrière.

Mais, tous ceux qui avaient raté ce bon wagon n'avaient aucune excuse. La preuve, tous les costauds, ou presque, en faisaient partie.

On trouvait en effet là, Louis, Pocquereau, Corbineau (VS Saumur), Hurel, Bonsergent (ES Segré), V. Denis (Cholet C.), Humeau (RL Andrezé), Bourreau (Saumur C.), Sicot, Jérôme Phelippeau, Bernier (VC Cholet), Lassalle (EVAD), Herbette, Obligis, et Y. Denis (Angers C.).

Et aussitôt, derrière, ce fut la débandade. Trossais revint à vingt mètres, mais il ne put boucher ce trou qui allait s'avérer fatidique. Déjà, le championnat était joué. Car en tête, les fuyards ne tardèrent pas à s'organiser et à creuser l'écart.

Ce train de quinze hommes allaient toutefois perdre rapidement deux wagons: Yannick Denis, guère dans son assiette, laissa un léger trou et il entraîna Bonsergent dans sa perte. Pour ces deux-là, le championnat était aussi fini. Car même si Trossais, accompagné de Guilbault, Deshaies, Desman et Rouault essaya d'organiser la chasse, ce fut en pure perte.

Dès lors, cette épreuve de Louresse se résuma en une longue lutte de 13 hommes contre le vent. Derrière, le peloton éclaté en mille morceaux, errait dans la nature.

Solide Humeau

La lutte fut encore bien plus pénible pour Lassalle qui dut s'employer à fond pour effectuer un superbe retour après crevaison. Mais, la bataille n'était pas encore déclenchée en tête. Chacun hésitait à se mesurer à Eole. Certes, Bernier et Herbette mirent le nez à la fenêtre (90° km), mais ils avaient le handicap d'appartenir respectivement au VC Cholet et à Angers-Cyclisme, c'est à dire aux deux plus grosses écuries du Maine-et-Loire. Ils rentrèrent donc bien vite dans le rang, tandis que Ludovic Humeau préparait son coup: « *Le week-end précédent j'ai manqué de peu la victoire dans une course par étapes en Normandie, à Verneuil-sur-Avre. J'ai été mal aiguillé dans le final de la première étape et finalement j'ai terminé, pour une poignée*

de secondes, à la deuxième place. Je savais donc qu'il marchais. »

C'est sans doute ce qui le poussa à attaquer à 25 kilomètres de l'arrivée. Obligé aussitôt le danger: « *Je suis revenu à 20 mètres, mais je n'ai pas pu le reprendre. Et en fait, nous avons roulé irrégulièrement derrière lui. Chacun cherchait de son côté.* »

Ludovic Humeau ne se laisse alors aucune question: « *J'ai cru que j'étais devant, j'ai insisté. Je n'ai rien lâché, je ne pensais pas gagner, mais quand j'ai vu qu'ils ne revenaient pas que je virais avec le vent derrière, j'ai su que c'était dans ma poche.* »

Ludovic Humeau venait de réaliser un bien joli numéro signant son premier succès de la saison. Mais ce n'est pas tout pour cet ouvrier agricole de 23 ans entend le cirque en première catégorie: « *Le mieux, c'est de rester devant. Au-dessus, c'est un monde à part.* » Dommage il a des qualités. Mais, il faut bien vivre...

Loïc JAF.

Classement. — 1. Humeau (RL Andrezé), les 128,600 km en 3H23'33. Bourreau (Saumur C.) à 34", 3. Le (EVAD), 4. V. Denis (Cholet C.), 5. bette (Angers C.), 6. Bernier (VC Cf 7. Sicot (VC Cholet), 8. Phelippeau Cholet), 9. Obligis (Angers C.), 10. (neau (VS Saumur), tous m. T. 11. P. reau (VS Saumur), premier 3ème catégorie, à 1'29", 12. Hurel (ES Segré) à 1'33", 13. Louis (VS Saumur) à 8'11", 14. shaies (VC Cholet) à 12'30", 15. De (UCMB), deuxième des 3èmes catégories, 16. Trossais (VS Saumur), 17. C. bault (UCMB), 3ème des 3èmes catégories, 18. Rouault (ES Segré), 19. M. (VC Vihiers) à 17', 20. Landreau (Vihiers) à 17'20".



...ur de gloire de Ludovic Humeau

La course cycliste déplaça beaucoup de spectateurs (env. 1000 personnes) qui furent subjugués pendant près de 3 heures.

Cette réussite, nous la devons à la grande qualité des participants et au sang-froid de nos commissaires de course qui sont présents chaque année.

CUMA DU PROGRES

Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles

Créée en 1984, la CUMA du Progrès démarre avec un groupe de 12 adhérents des communes de Louresse, St Georges sur Layon, Brigné.

Afin de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et de faire face aux différentes difficultés économiques, la CUMA totalise à ce jour 27 adhérents (14 de Louresse, 3 de St Georges sur Layon, 4 de Brigné et 6 d'Ambillou Château).

La CUMA est en possession actuellement de 25 matériels agricoles.

Ce système permet à tous de s'adapter à l'évolution rapide de l'agriculture.

Cette association permet d'avoir des relations techniques et humaines.

Il y règne une ambiance dynamique allant du choix d'achat de matériels au pique-nique annuel qui réunit tous les adhérents et leur famille au mois de juillet.

Le Président
Mr. PICHOT Alain

